

MISSION DOSSIERS INTERNATIONAUX

De nombreux travaux réalisés par la sous-direction « Synthèses, études économiques et évaluation » comportent une dimension de comparaisons internationales. Ce document récapitule les aspects internationaux du programme de travail de la sous-direction ainsi que les activités spécifiques de la mission internationale de la sous-direction.

ÉTUDES

Le programme d'études de la mission internationale de la DREES s'articulera autour de trois axes thématiques : le suivi des effets de la crise dans une perspective internationale, les revenus et conditions de vie des actifs et des retraités en Europe, et la régulation des systèmes de protection sociale et de santé.

- **Suivi des effets de la crise dans une perspective internationale**

Plusieurs études seront élaborées en 2011 sur le thème des effets comparés de la crise sur l'emploi, les revenus et les dépenses et recettes de la protection sociale (en s'appuyant notamment sur les travaux menés à l'OCDE et à la Commission Européenne), tant au plan macroéconomique (éléments relatifs à l'évaluation des effets de stabilisateurs automatiques des finances publiques et de la contribution des systèmes de protection sociale à ces stabilisateurs) que microéconomique (estimations disponibles des effets de la crise sur les revenus et leur distribution).

- *Mesures discrétionnaires et stabilisateurs automatiques*

Ce projet d'étude aborde la question de la distinction entre effets discrétionnaires et effets automatiques de la protection sociale dans la crise. Cette étude se basera essentiellement sur une revue d'analyses et d'estimations existantes et notamment sur les exercices menés par les organisations internationales de suivi des effets sociaux de la crise (par la Commission européenne et l'OCDE). Elle présentera les principales évolutions du PIB, de l'emploi, des revenus et du chômage et des dépenses de protection sociale en Europe. Elle apportera un éclairage sur la part prise par la protection sociale dans les politiques de relance ou de rigueur en Allemagne et au Royaume-Uni, ainsi qu'une synthèse des éléments relatifs à l'évaluation des effets de stabilisateurs automatiques des finances publiques sur les revenus et la croissance, en se focalisant en particulier sur la contribution des systèmes de protection sociale à ces stabilisateurs.

- *Les trajectoires des dépenses et recettes après les crises*

Ce projet d'étude aborde la problématique de l'évolution des dépenses et recettes de protection sociale en période de crise et du retour à l'équilibre. En principe les données SESPROS sont les plus robustes pour cet exercice, mais cela restreint la période d'étude. Aussi des éléments plus généraux seront fournis sur la base d'autres sources (sur la base des données SOCX de l'OCDE et du système des comptes nationaux). Ceci devrait permettre de mettre en perspective (sur la base de données de comptabilité nationale) les évolutions au cours de la crise actuelle des dépenses et recettes de la protection sociale. Cette étude sera élaborée en collaboration avec un ou deux centres d'études ou de recherche étrangers.

- *Les effets de la crise sur la distribution des revenus*

Ce projet d'étude vise à présenter une revue de littérature des premières études disponibles concernant les effets de la crise sur la distribution des revenus. Cette étude présentera des éléments de contexte (évolutions de la croissance et de l'emploi et dans la mesure du possible de premières indications sur la distribution des revenus), ainsi que les résultats de quelques études *ex-ante* disponibles dans la littérature portant sur les tests de résistance des systèmes de protection sociale (« *stress-testing the welfare state* »). Cette synthèse s'appuiera notamment sur les travaux menés à l'OCDE et à la Commission Européenne (en particulier par le réseau Euromod). Cette étude sera élaborée en collaboration avec un ou deux centres d'études ou de recherche étrangers.

- **Les revenus et conditions de vie des actifs et retraités en Europe**

Ce projet d'étude vise à valoriser les données de la base européenne SILC relatives aux revenus et conditions de vie des retraités et des actifs. Cette étude s'appuiera sur les indicateurs communs construits dans le cadre de la Méthode Ouverte de Coordination, de façon à analyser l'impact des différentes sources de revenus (revenus d'activité, de remplacement, ou du patrimoine) sur les niveaux de vie relatifs des ménages notamment selon leur configuration familiale.

- **Régulation des systèmes de protection sociale et de santé**

La mission internationale poursuivra en 2011 des analyses sur la régulation des systèmes de protection sociale et de santé, par le biais notamment du suivi de conventions d'études en cours. Cet axe thématique comprendra en outre une composante visant spécifiquement à l'analyse institutionnelle comparée dans le champ de la gouvernance du risque de dépendance.

- *L'avancement des réformes des systèmes de retraite dans différents pays Européens*

Ce projet d'étude vise à mettre en perspective les travaux récents des organismes internationaux (rapport CPS-CPE de fin 2010 et rapport OCDE de début 2011) et s'appuiera sur les travaux et les indicateurs communs construits dans le cadre de la Méthode Ouverte de Coordination (CPS et CPE) et de l'OCDE, de façon à analyser la situation des retraites et les perspectives liées aux réformes en cours dans quelques pays européens (France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Suède). Cette étude pourra apporter un éclairage sur trois points particuliers : tout d'abord, les comparaisons généralement effectuées au travers des principaux indicateurs disponibles (dépenses, revenus et indicateurs prospectifs) doivent être menées de telle sorte qu'elles rendent compte des différences de champs et de types de retraite ; elles doivent, ensuite, présenter l'impact précis des réformes sur l'âge de départ à la retraite (les réformes portant sur l'âge de la retraite prennent, en effet, le plus souvent des formes différentes selon les pays) ; elles doivent, enfin, s'attacher à mieux appréhender l'impact des incitations à la prolongation d'activité (la dynamique de l'emploi des seniors ayant été très hétérogène dans la crise actuelle).

- *La prise en charge de la dépendance*

Cette étude sur la gouvernance et la prise en charge de la dépendance, engagée en 2009, sera finalisée en 2011. Dans la perspective du projet français de réforme, cette étude apportera un éclairage sur les systèmes de prise en charge des soins de longue durée dans des pays ayant adopté des législations universelles (Pays-Bas, Danemark, Allemagne, Espagne). Les études porteront sur la structure générale du système, les différents dispositifs, les modalités de prise en charge, le financement, ainsi que sur les débats actuels et les propositions éventuelles de réformes.

Dans le cadre de ce projet, une mission d'étude a été menée aux Pays-Bas en 2009 et au Danemark en 2010. Elle servira de base à la collaboration de la DREES au rapport du Conseil d'analyse stratégique sur la dépendance.

- *Étude comparée de la couverture complémentaire dans quelques pays européens*

Cette étude présentera la place de la couverture complémentaire d'assurance maladie dans le système de prise en charge de la santé dans quelques pays européens. Cette étude permettra de mettre en lumière le fonctionnement du système de santé et de mieux appréhender le contenu de certaines réformes. Dans cette optique, il sera intéressant d'analyser le rôle de la protection complémentaire en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Espagne et en Italie.

La protection complémentaire maladie se présente sous des formes très différentes selon les pays européens et sa nature dépend étroitement du système de protection sociale légale. Ainsi, l'assurance privée offerte dans certains pays peut être substitutive et offrir un système parallèle au système d'assurance publique ou au service national de santé, soit en raison de l'exclusion de certaines catégories du champ de l'assurance légale (Espagne, Portugal, Allemagne jusqu'en 2009), soit en raison des dysfonctionnements du système de santé ou de listes d'attente pour accéder aux soins (Grande-Bretagne, Italie, pays nordiques). Dans d'autres pays, l'assurance privée peut être réellement complémentaire et intervenir pour financer les dépenses non prises en charge par le système légal obligatoire. En ce sens, les politiques de régulation des dépenses de santé ont étendu le champ de l'assurance complémentaire par la restriction du panier de biens et services offerts (Pays-Bas, Allemagne, Espagne), mais les règles de prise en charge peuvent différer assez sensiblement.

S'agissant de la réglementation européenne en matière de protection maladie privée, une étude pourrait être commanditée à un spécialiste du domaine.

- *Politiques d'activation conduites dans quelques pays européens*

Le programme d'études sur les expériences d'activation des minima sociaux à l'étranger sera finalisé. Le Royaume-Uni avait fait l'objet d'une étude en 2008 et l'Allemagne d'une mission d'étude en 2009 visant à dresser un bilan de la réforme *Hartz IV* qui donnera lieu à un document de travail. L'expérience des Pays-Bas a fait l'objet d'une convention d'études séparée en 2010, dont les résultats seront disponibles en 2011. Par ailleurs, à la suite des travaux passés menés sur l'évolution des dispositifs dans quelques pays européens, l'étude concernant l'évaluation des réformes des pensions d'invalidité (pour les personnes invalides et handicapées) en Grande-Bretagne et en Suède pourra être poursuivie.

- *Contribution de l'innovation et de la recherche à la croissance dans le domaine de la santé.*

La mission internationale sera chargée du suivi de la finalisation d'une convention d'étude passée avec le CEE sur la contribution à la croissance économique de l'innovation technologique dans le secteur de la santé, en lien avec le bureau des « comptes et prévisions d'ensemble » et le bureau des « dépenses de santé et des relations avec l'assurance maladie ». Cette convention d'étude vise à présenter des évaluations empiriques spécifiques en comparaisons internationales avec notamment des estimations macro-économétriques sur un panel de pays. Il s'agira par exemple de déterminer le rythme de la productivité globale des facteurs (PGF) dans le secteur de la santé, d'évaluer l'impact des dépenses de R&D sur cette PGF.

- *Comparaisons Franco-allemande des systèmes de protection sociale*

Dans le contexte d'une attention particulière portée à la fiscalité en Allemagne, il paraît intéressant de voir comment les systèmes français et allemand qui partagent de nombreux points communs, en

particulier leur logique bismarckienne, ont pu se différencier au cours de la décennie passée, en lien notamment avec les pressions exercées par une ouverture plus grande à la mondialisation. Le système de protection sociale allemand a en effet été profondément réformé : réforme du financement, réforme des retraites en 2001, 2004 et 2007, réformes des politiques du marché du travail (Hartz) entre 2003 et 2005 et plus récemment réforme de la politique familiale. Une collaboration avec une équipe de recherche est envisagée..

PARTICIPATION ET SUIVI DE GROUPES DE TRAVAIL DANS LE CADRE D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

La mission internationale participera comme les années précédentes aux travaux de la Commission Européenne et de l'OCDE. Elle contribuera également aux réflexions relatives à la protection sociale dans le cadre de la présidence française du G20.

Dans le cadre de l'Union Européenne

La mission internationale poursuivra la coordination inter-directionnelle en vue de l'élaboration des positions de la France dans le domaine des indicateurs associés aux objectifs communs et établis par le sous-groupe « Indicateurs » du Comité de la protection sociale (soit une dizaine de réunions prévues en 2011). Une attention particulière continuera d'être portée en 2011 au suivi des impacts sociaux de la crise économique, mais également à la finalisation du cadre d'analyse conjoint des nouvelles lignes directrices intégrées (« *Joint assessment Framework* »).

La mission internationale participera à la préparation des positions françaises relatives au suivi de la stratégie UE2020, notamment durant le premier semestre en lien avec l'adoption du rapport de réforme national au printemps, ceci dans la perspective du suivi de la cible européenne quantifiée dans le champ de la pauvreté et de l'exclusion.

La mission internationale prendra, en outre, part à la coordination des positions prises tant par la DREES que par d'autres administrations ou établissements publics de la sphère sanitaire et sociale dans certains groupes de travail d'Eurostat, en particulier dans le cadre des discussions relatives aux règlements d'applications sur les statistiques de santé.

Dans le cadre de l'OCDE

La mission internationale poursuivra, en lien avec la DAEI, le suivi des réunions et des travaux du comité ELSA (« Éducation, emploi et affaires sociales »), en particulier au groupe de travail sur les politiques sociales ainsi que ceux du Comité de la santé, et les groupes de travail d'experts relatifs aux soins de longue durée.

La mission internationale sera particulièrement impliquée dans la préparation de la réunion des ministres du travail et des affaires sociales qui aura lieu en mai 2011.

Séminaires

Des séminaires techniques, réunissant principalement diverses administrations françaises et centres de recherche pourront être organisés en 2011 de manière à permettre une diffusion et un échange sur certains de ces travaux.